

ELECTION DE 3 REPRESENTANTS DE LOCATAIRES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LOGIS METROPOLE

La Madeleine, le 1^{er} Décembre 2010

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous communiquer ci-dessous les résultats des élections, suite au dépouillement qui s'est déroulé le mardi 30 novembre 2010.

Nombre de sièges à pourvoir : 3
Nombre d'inscrits : 5.470
Nombre de votants : 1.024 (18,72 %)
Nombre de bulletins blancs : 3 (0,29 %)
Nombre de bulletins nuls : 15 (1,46 %)
Nombre de suffrages exprimés : 1.006 (98,24 %)

Ont obtenu :

Liste AFOC : 307 voix (30,52 %)
Soit 1 siège

Liste CLCV : 699 voix (69,48 %)
Soit 2 sièges

En conséquence, sont élus :

Liste AFOC : Monsieur Francis MACOU
Liste CLCV : Madame Jeannine KNECHT et Madame Jocelyne PEDE

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président du Directoire
Jean-Yves LENNE

